

VOIR DIRE

NUMÉRO 97
SEPTEMBRE - OCTOBRE 1999
L'EXEMPLAIRE : 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

Montréal

Ville hôte du prochain congrès de la
Fédération mondiale des Sourds en 2003



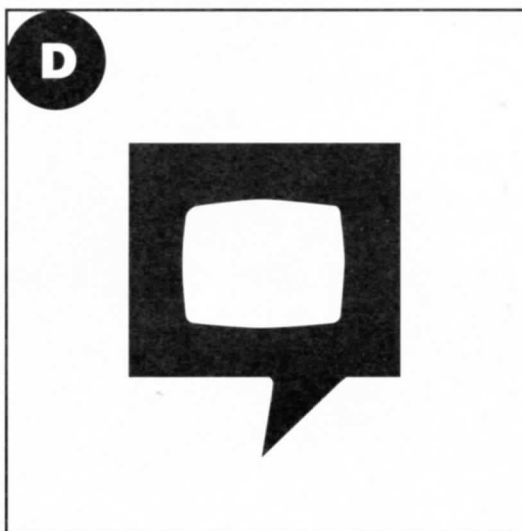
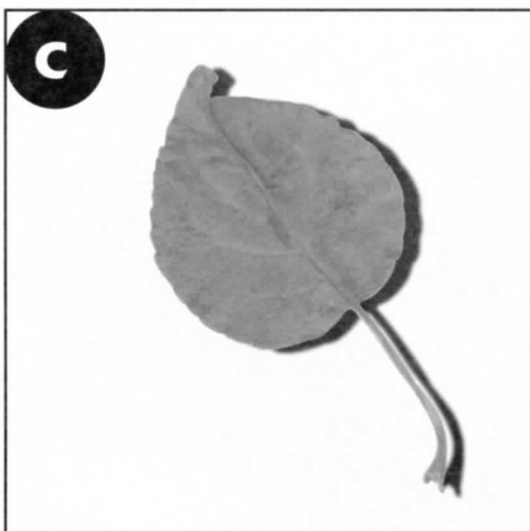
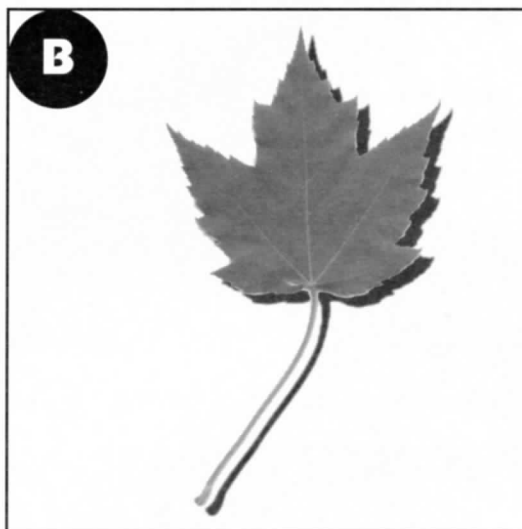
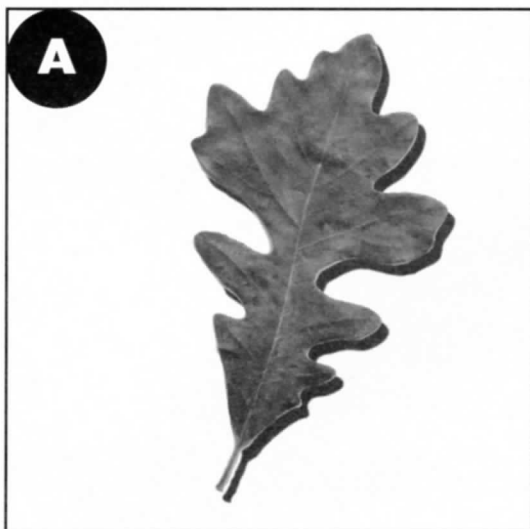
UNE VICTOIRE BIEN MÉRITÉE !



M O N T R É A L 2 0 0 3

Bon automne !

Nous allons identifier les feuilles...



Bonne saison sous-titrée à tous !



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« *On a les mots pour le lire* »

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2

Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

RÉPONSE : A : La feuille du chêne • B : La feuille de l'érable • C : La feuille de la pomme Lobo • D : La feuille du sous-titrage.

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur Leblanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Jeanne d'Arc Paradis**
*assistante à la rédaction,
abonnement et comptabilité*
- **Guylaine Boucher**
trésorière
- **Claude Drouin**
typographe-infographe
- **Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette**
photographes

COLLABORATEURS :

- | | |
|----------------|----------------------|
| Gilles Read | Yvon Mantha |
| Jacinthe Auger | Jacques Vadeboncoeur |
| Gilles Boucher | Karine St-Amant |
| Claude Moreau | Françoise Boucher |
| Guy Fredette | |

COMPOSITION : Publications Voir Dire**IMPRESSION :** Imprimerie Miro inc.**ABONNEMENT :** Canada : 20 \$ annuel
Étranger : 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnaud, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-4181 / Téléc.: (514) 279-5373

Sommaire

Éditorial « La survie menacée des associations de Sourds »	4
La parole est aux lecteurs	5
Association des Sourds du Canada	5
Le CQDA vous informe	6
Un ordinateur à notre rescousse ?	6
Hommage à Arthur Leblanc	7
Montréal 2003	8 et 9
Les handicapés et l'emploi	10
VOIR DIRE S'défoule	10
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	11
Centre Notre-Dame-de-Fatima	12 et 13
Un congrès pratique pour des milliers de familles de Sherbrooke	14
Des nouvelles de l'Association des Sourds de Victoriaville	14
Dates à retenir	14
Nouvelles de La Bourgade et de L'Étape	15
SPORT-BEC	16 et 17
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	17, 18 et 19
Nouvelles du CLSM	20 et 21
Naissances, mariages et décès	22
Chasse et pêche	23

Page couverture

— Cérémonie de clôture du 31 juillet 1999. On aperçoit Alain Carbonneau du Palais des congrès de Montréal (PCO), Gilles Read, président du Regroupement des organismes de Sourds du Québec (ROSQ), Gordon Weibe, président de l'Association des Sourds du Canada (ASC) et Len Mitchell, vice-président de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), Marjolaine Huard du ROSQ, Armando Guiranna, directeur de la FMS et Liisa Kauppinen, présidente de la FMS, Breda Carty, directrice organisme et Collin J. Allen, président de l'Association des Sourds de l'Australie. ■

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 98 - 23 OCTOBRE 1999; n° 99 - 18 décembre 1999

**Monique Therrien, B.A.**Rédaction, correction,
prise de notes, traduction

55, rang Saint-Hippolyte
Oka (Québec) J0N 1E0
(450) 479-1020
Téléphone, télécopieur et ATS
Courriel : motamot@videotron.ca

Claude DrouinTypographe-infographe
Représentant en imprimerie

Téléphone et télécopieur : (450) 678-9183
ATS : 1-800-855-0511 demandez (450) 678-4929
Courriel : claudedrouin@hotmail.com



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Téléc.: (819) 821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Aline Paillé, présidente
Raymond Vallières, vice-président
Marie-Claire Houde, secrétaire
Josée Dupont, trésorière
Jocelyn Grenier, directeur des loisirs

Danielle Boudreault, conseillère
Jean-Denis Côté, conseiller
Guylaine Lemelin, coordonnatrice
Marie-Claire Michot, secrétaire (employée)

La survie menacée des associations de Sourds



Jules DESROSIERS

Il y a présentement au Québec, environ vingt-cinq associations de Sourds gestuels. On s'aperçoit que, dans certaines associations, la moyenne d'âge augmente sans cesse et que les jeunes n'assurent plus la relève. C'est le cas, notamment, dans sept associations situées en région éloignée et une à Montréal où il est rare de voir des membres de moins de quarante ans participer aux activités des associations.

Sans vouloir être prophètes de malheur, mais si la tendance se maintient, nous pouvons prédire que dans 20 ou 30 ans, ces associations se seront éteintes à petit feu. C'est un drame, car les Sourds n'auront plus l'occasion de rencontrer leurs pairs pour partager des activités et des loisirs ou encore échanger sur leur vécu, leurs expériences ou leurs frustrations. Les Sourds se sentiront plus isolés que jamais. Personne ne sera là pour les écouter, les comprendre et les encourager à parler de leur vie.

Par contre, les villes de Montréal et Québec sont, heureusement, moins touchées par le manque de relève. Il faut dire que ce sont les deux seules villes où il y a une école pour les Sourds gestuels. Il est donc fort probable que la survie d'une association soit liée à l'existence d'une école. On peut dire que quatre facteurs menacent la survie des associations de Sourds. Le premier facteur est l'absence de jeunes pour assurer la relève. Ceci s'explique par le fait qu'à notre époque, l'intégration scolaire est très forte et qu'il n'y a plus d'institution de Sourds depuis vingt ans pour maintenir les liens entre les membres de la communauté.

Le deuxième facteur, c'est que, de moins en moins, les personnes sont disponibles comme bénévoles pour participer à des conseils d'administration ou pour travailler à défendre une cause. Ou bien, ils ne sont motivés que par leur intérêt personnel et ne sont pas intéressés à dépenser leur argent en frais de toute sorte si elles ne reçoivent rien en retour. Nous savons que la majorité des Sourds ont besoin d'argent pour se motiver au travail et à la participation à une association. Troisièmement, il est difficile de rapprocher les jeunes des aînés parce qu'ils ont des vécus complètement différents. Les premiers ont vécu l'intégration alors que les seconds ont connu l'époque des institutions. Nous avons l'impression qu'il y a une coupure entre les générations.

Avant 1980, les activités sociales, les loisirs et les tournois sportifs étaient très populaires. Mais après 1980, les Sourds sont devenus de plus en plus politisés à cause de l'intégration. Ils ont donc été plus sensibilisés à la reconnaissance de la langue des signes, aux droits de la personne et surtout, à la culture sourde. Ils ont créé des associations pour défendre les droits et les intérêts des personnes sourdes. On peut dire que les Sourds d'aujourd'hui sont plus revendicateurs que leurs aînés, ces derniers mettant plus d'emphasis sur les activités sociales et les loisirs.

Il faut constater que certaines associations n'évoluent pas assez vite sans comprendre pourquoi. Par exemple,

leurs membres ne voient pas que l'intégration a progressé chez eux. Les aînés ne se plaignaient pas des problèmes dont les jeunes se plaignent aujourd'hui. Ils ont gardé la même mentalité d'avant 1980 et se consacrent toujours aux activités sociales et aux tournois sportifs. Les loisirs ne sont pas prioritaires pour bien des jeunes. Les aînés doivent être conscients que leurs valeurs sont différentes de celles des jeunes qui ont vécu l'intégration. La différence entre les deux générations est évidente.

Le dernier facteur est plus délicat. Les valeurs et les croyances sont des sujets de dispute entre les Sourds gestuels, les oralistes et les devenus-sourds à cause de l'intégration scolaire qui a fait en sorte que ces différents groupes n'ont pas fréquenté les mêmes écoles ni reçu la même éducation. Cependant, certains sourds oralistes ne sont pas seuls à blâmer car souvent, ce sont les parents ou les audistes qui ont décidé pour eux et certains parents n'ont pas vraiment eu le choix, soit à cause de la piètre qualité des écoles pour Sourds dans leur région, soit parce qu'ils demeuraient en région éloignée.

On remarque maintenant deux groupes distincts dans la communauté : les Sourds gestuels ou Sourds de naissance d'une part, et les devenus-sourds et les malentendants d'autre part. Le premier groupe défend la langue des signes et la culture sourde, alors que le deuxième parle plus de moyens compensatoires. Dans ce dernier groupe, il y a ceux qui ne croient pas à la langue des signes et qui préconisent l'intégration. Donc, ces deux groupes ont des valeurs complètement opposées et il faut cesser de rêver et accepter le fait que la réconciliation est impossible entre ces groupes. À cet égard, on retrouve la même situation au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Nous pouvons avancer deux solutions pour aider la survie des associations de Sourds. D'abord, il est important de faire en sorte que la personne sourde se sente utile et appréciée. Si elle se sent valorisée et si elle croit en ses possibilités, elle demeurera sûrement au sein de l'association. Il faut recruter des jeunes, qu'ils soient satisfaits ou non des conditions actuelles. Si vous voyez qu'ils ont des problèmes, il faut les encourager à participer à une ou plusieurs associations en tant que membre actif et leur donner le droit de parler au nom de leur communauté. Ce sont les aînés qui ont la responsabilité de les guider et de les aider à développer des moyens de défense pour eux-mêmes et pour la communauté sourde. Il est important de leur dire qu'ils doivent se percevoir comme une personne sourde et non comme la « copie » d'un entendant.

Les Sourds gestuels, les oralistes et ceux qui supportent la langue des signes devront travailler ensemble pour que les associations survivent. Malheureusement, il arrive souvent que les oralistes ne soient pas les bienvenus dans la communauté sourde. Il faut les accepter tels qu'ils sont et prendre le temps de les connaître. Il est important que les deux groupes négocient et se respectent mutuellement, au lieu de se retirer de la communauté sourde et de vivre de façon indépendante et individuelle, après certaines mauvaises expériences. Pensez d'abord à la survie des associations de Sourds. ■



NOTA BENE (N.B.) : VOIR DIRE, comme toutes les autres revues et publications qui se respectent, accorde dans la rubrique « LA PAROLE EST AUX LECTEURS » la priorité aux lettres qui se rapportent à des articles qui ont été publiés dans ses pages, et **se réserve le droit de les abrégier**. L'auteur(e) doit être clair(e), concis(e) et **signer** son texte. Pour les besoins de la direction, il est primordial que cette dernière connaisse le nom et l'adresse de l'auteur(e), informations qui ne paraîtront pas nécessairement dans la revue.

Sourd : vrai ou faux... Handicap !

Dans le dictionnaire, un handicap veut dire « désavantage social ou professionnel ». Un handicapé ne peut pas toujours facilement s'intégrer dans une société majoritaire dite « normale ». La malformation d'un certain membre du corps est considérée comme un handicap. Les yeux sont utiles pour lire, voir et capter les couleurs et les formes. Le cerveau sert à des facultés mentales et à raisonner. Les mains servent à manipuler divers objets. Les bras servent à prendre des objets loin ou près, et à appuyer le poids supérieur du corps. Les pieds servent à maintenir le poids du corps. Les jambes servent à se déplacer, par exemple sauter, marcher, courir, etc. Le cou nous permet de faire des mouvements de gauche à droite, de haut en bas. Les oreilles servent à entendre les sons.

Si l'un des organes est mal formé, cela s'appelle un handicap. Le manque de sens visuel et de sens auditif constitue un handicap sensoriel. Un handicap physique est généralement causé par un problème au niveau des nerfs et des muscles. Le trouble psychiatrique et la déficience intellectuelle sont des handicaps mentaux. Les parties mal formées de l'être humain ont besoin de divers moyens techniques afin de s'adapter à la société dite normale. Par exemple : un fauteuil roulant, un téléscripteur, diverses prothèses...

Que pensez-vous du fait que la surdité soit un handicap sensoriel ? N'est-ce pas la logique ?

Vous pouvez me faire connaître vos commentaires. Écrivez-moi au CCSMM. ■

Nancy Landreville

Électro *Élégance*
Personne sourde LSQ

Joanne Faucher
électrolyste diplômée

Esthétique 2000
740 Denison Ouest
Granby, Qc J2G 8C6
Pagette : (450) 776-5139
Voix : (450) 378-2070

ÉLECTROLYSE



Assemblée générale de l'Association des Sourds du Canada tenue à Montréal.



Marjolaine HUARD

Le 10 juillet dernier, j'assistais à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Sourds du Canada qui se tenait à l'hôtel *Holiday Inn Sélect* au centre-ville de Montréal. Quelle expérience enrichissante ! Les quinze délégués des provinces canadiennes étaient présents : francophones, anglophones, interprètes LSQ et ASL, tout ce beau monde a fraternisé.

L'Association des Sourds de l'Ontario (ASO) a adressé plusieurs demandes concernant ses membres. Au niveau national, on aimerait une plus grande participation au programme *Pauvreté* « car seulement en Ontario, il y a environ 2 000 sourds dans la rue (sans-abri, itinérants). Chose inacceptable. Aussi pour les malades du sida/VIH », ils ont besoin de support. L'Ontario souhaite aussi partager les informations, la formation des intervenants et échanger avec les autres provinces. Aux États-Unis, il existe un nouveau concept de résidences destinées aux sourds atteints du sida et on souhaiterait recevoir le support de l'ASC pour implanter ce type de résidence au Canada.

Parmi les projets de l'ASC, notons le camp mondial des jeunes sourds. En 1999, quatre jeunes sont allés en Australie. Ce sont : Jolanta Lapiak, Lisa Anderson, Gerardo Dipietro et Jennifer Jackson. Félicitations à ces jeunes !

Les prochaines assemblées annuelles de l'ASC se tiendront à : Edmonton en Alberta en l'an 2000; Québec en l'an 2001; à Saint-John à Terre-Neuve en l'an 2002. Voilà, vous aurez d'autres nouvelles bientôt. ■

PROTHÈSES AUDITIVES

Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 32 ANS À VOTRE SERVICE

Association des Sourds de Laval inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval) Qc H7M 6A1

Tél.: (450) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur : (450) 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Président : Denis Harrison
Secrétaire : Brigitte Sabourin
Trésorière : Johanne St-Gelais

Directeur : Guy Dubé
Directeur : Gilles Ségouin

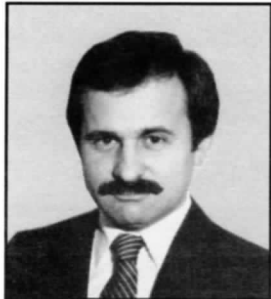


e-mail : joanestg@colbat.net

Le bogue de l'an 2000

Le guide de « Vérification à domicile du bogue du millénaire » sur bande vidéo

Yvon MANTHA, directeur général du CQDA



Cinéphoto S, en collaboration avec le *Secrétariat du Groupe de travail de l'an 2000 d'Industrie Canada* et le *Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)*, a produit un vidéo descriptif en LSQ, reproduisant en signes le guide intitulé *Vérification à domicile du bogue du millénaire*. Cette brochure a déjà été expédiée à plus de 11,7 millions de foyers canadiens.

Le vidéo produit a été distribué à son tour à toutes les associations membres du CQDA. Le Centre invite toutes ces associations à faire circuler le vidéo afin de sensibiliser les sourds et les malentendants à l'importance de bien préparer leurs domiciles au passage à l'an 2000 et à bien se prémunir contre les effets du bogue sur certains appareils résidentiels.



Les aéroports de Montréal, à l'heure de l'accessibilité

M. Henry Vluc a déposé une demande d'ATS publics à l'aéroport de Dorval auprès de l'*Office des transports du Canada*. Sa demande a été étudiée par l'Office qui a rendu sa décision le 5 mars 1999.

L'étude de l'Office a permis de constater que :

- l'aéroport de Dorval possédait un ATS au moment du voyage de M. Vluc, mais qu'il n'existait aucune signalisation pour en indiquer l'emplacement
- compte tenu de la taille et de la configuration de l'aérogare, le seul ATS et le manque de signalisation pertinente constituaient un obstacle abusif aux voyageurs qui ont besoin d'un ATS

L'Office a donc exigé qu'Aéroport de Montréal (ADM) :

- fournisse à l'Office un rapport confirmant l'installation de nouveaux ATS et de la signalisation pertinente
- fournisse à l'Office une copie de la publication ou de la brochure qui informera le public de l'existence de ces appareils

ADM s'est engagé à installer quatre appareils ATS dans tout l'aéroport à des endroits stratégiques et facilement accessibles, et à accroître la signalisation s'y rapportant.

Comme quoi une simple plainte peut mener loin !

Les personnes sourdes gestuelles et les testaments

La loi concernant les testaments précise que le notaire doit communiquer directement et librement avec son client sans l'intervention d'un interprète. Cela est vrai tant pour les personnes sourdes et malentendantes que pour les immigrants qui ne parlent pas la même langue que le notaire.

Il est donc impossible pour une personne sourde gestuelle qui ne peut communiquer directement avec le notaire de faire enregistrer son testament par le notaire.

Toutefois, il est possible pour la personne sourde d'écrire elle-même son testament et de le signer devant deux témoins. À son décès, le testament de cette personne sourde sera tout aussi valable que s'il avait été enregistré par un notaire. Une personne entendante peut aussi choisir de rédiger son testament et de le signer devant deux témoins. C'est une pratique courante au Québec et partout au Canada.

Une personne sourde ou malentendante peut rencontrer un notaire avec un interprète afin de recevoir de l'information sur comment rédiger son testament elle-même et comment le signer devant deux témoins. Puisque cette démarche constitue une demande d'information et non l'enregistrement d'un testament, la présence d'un interprète est légale et autorisée. ■



JUSTICE

Un ordinateur à notre rescousse ?

Un ordinateur pour interpréter le langage des signes

Un système de reconnaissance conçu par deux chercheurs permettra éventuellement aux personnes sourdes de communiquer avec un ordinateur dans leur propre langue. En effet, il y a trois ans, des chercheurs ont créé un logiciel permettant de reconnaître des photographies de mains représentant les différents signes de l'alphabet du langage de signes international et de les transcrire en mots.

Percée importante dans le domaine de la vision par ordinateur, le système permet au « cerveau » de l'ordinateur de « reconnaître » les signes et de les transformer en mots. Actuellement, le système peut épeler un texte mais il devra être accéléré pour permettre une conversation normale. Son taux de réussite de reconnaissance est de 96 % ce qui est très appréciable.

Les concepteurs du projet croient que le nouveau système pourrait éventuellement remplacer les gants tactiles utilisés en réalité virtuelle. Il ne reste plus pour les chercheurs qu'à trouver du financement afin de poursuivre leur projet. ■

(résumé de l'article du même nom de Martine Roux, paru dans *La Presse* du 9 août 1999, page A10)



**Centre Québécois
de la Déficience
Auditive**

65, rue de Castelnau ouest, bureau 376
Montréal (Québec) H2R 2W3

**Célébration du
25e anniversaire de fondation du CQDA
à l'hôtel Sheraton de Laval
19 et 20 mai 2000**

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS/FAX)

Gilles Boucher
Président

Hommage à Arthur LeBlanc

Jules DESROSIERS

À la demande du *Conseil Canadiens avec Déficience*, il a été décidé de rendre hommage à une personne sourde qui a été active et qui a milité pour sa cause depuis longtemps.

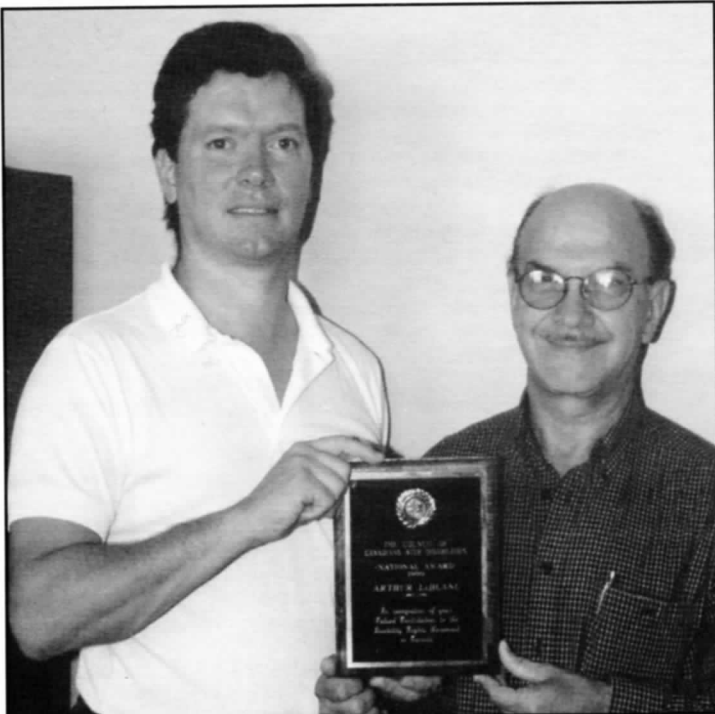
Après réflexion, l'*Association des Sourds du Canada* a proposé Arthur LeBlanc. Le CCD a approuvé ce choix et a remis à M. LeBlanc une plaque récompensant ses nombreuses années de dévouement et de bénévolat. En effet, M. LeBlanc était l'invité de l'ASC lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'association qui a eu lieu à l'hôtel *Holiday Inn* de Montréal du 8 au 11 juillet dernier.

La plaque a été remise à M. LeBlanc lors d'une réception organisée en son honneur et le héros du jour a semblé surpris et très touché. Par la suite, on a évoqué devant l'auditoire son implication et ses actions au sein des associations de Sourds (CQDA, ROSQ, CCSMM) ainsi que son apport à des publications écrites destinées aux Sourds (Voir Dire, etc.).

C'est avec surprise que les gens ont appris qu'il a été le premier à réclamer que les documents et publications de l'ASC soient traduits en français, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

Parmi ses nombreuses implications, M. LeBlanc était notamment membre du comité consultatif du gouvernement fédéral dans les années 1980 qui a produit le document « Obstacle » lors de la décennie des personnes handicapées. Il a aussi participé pendant de nombreuses années au comité national pour la mise sur pied du service d'interprétation bilingue au niveau fédéral. Il a été membre des Conseils d'administration de l'ASC, du Conseil canadien de la coordination de la déficience auditive, du Forum national des Sourds et malentendants. Au niveau du Québec, il est le fondateur de la revue *Voir Dire*, ancien président du CQDA, du CCSMM. Responsable du volet sourd au Sommet québécois de la déficience auditive de 1986. Il a aussi été membre pendant cinq ans du Conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), de l'Institut Raymond-Dewar (IRD), du Regroupement des organismes de promotion de Montréal métropolitain (ROPMM), etc. Il a été conférencier dans plusieurs congrès et réunions d'envergure.

Nous sommes fiers d'Arthur LeBlanc. Cette récompense était bien méritée compte tenu de l'énorme travail qu'il a accompli tant pour la cause des personnes sourdes que pour la langue française. ■



Le Conseil des Canadiens avec déficience (*Council of Canadians with Disabilities*) a remis une plaque honorifique nationale à M. Arthur LeBlanc en guise de reconnaissance pour sa précieuse contribution au mouvement de reconnaissance des droits des personnes handicapées du Canada. Photo : Claude DROUIN

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.

 **Hydro
Québec**

Le ROSQ obtient la confiance de la FMS pour l'organisation de son congrès en 2003



Fédération mondiale
des Sourds

Par Marjolaine HUARD

Le Regroupement des organismes des Sourds du Québec (ROSQ), affilié à l'Association des Sourds du Canada (ASC) est fier d'annoncer que le prochain congrès de la Fédération mondiale des Sourds (FMS) aura lieu à Montréal en l'an 2003. Montréal a remporté la victoire avec 28 votes, le Portugal 11 votes et le Royaume-Uni (l'Écosse) 11 votes. Le vote a eu lieu le 24 juillet dernier lors de l'assemblée générale de la FMS à Brisbane en Australie. Le congrès qui avait lieu du 25 au 31 juillet réunissait 2 171 délégués de plus de 90 pays, une centaine de bénévoles australiens et près de 120 interprètes. Quelle organisation ! Bravo !

Gordon Weibe, président de l'ASC, a dit, au cours de son discours, que « C'est là un très grand honneur et une reconnaissance de la force de la communauté sourde canadienne » que d'être l'hôte du prochain congrès de 2003. Une tâche énorme nous attend, mais nous avons prouvé que nous pouvons réaliser nos rêves.

Le troisième camp mondial des jeunes de la FMS aura lieu près de Montréal en 2003. Nous encourageons la croissance du leadership parmi les jeunes sourds. Qui seront les heureux élus ?

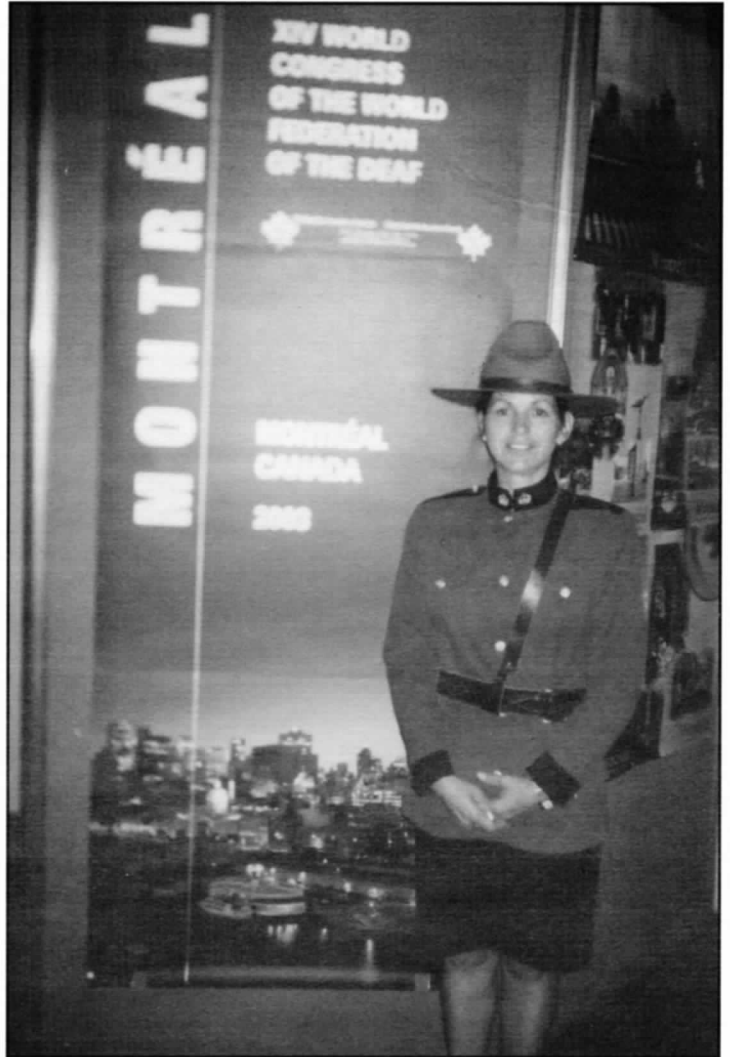
Le ROSQ est confiant que le congrès de 2003 sera un succès. Une firme d'organisation de congrès, en collaboration avec le Palais des congrès de Montréal, est déjà au travail afin de faire de cet événement mondial un succès total.

Nous vous tiendrons au courant de ces développements durant les quatre prochaines années.

Bravo à nos dirigeants pour leur merveilleux travail auprès de la population sourde. ■



Palais des congrès de Montréal (PCM). De gauche à droite : Alain Carbonneau, Gilles Read, président du ROSQ, Assis, le président de l'ASC, Gordon Weibe, Marjolaine Huard (GRC) et Jean-Paul LaVision, Palais des congrès, organisation (PCO).



La délégation du Canada qui a obtenu 28 voix



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3

Tél.: (514) 279-7609 • ATS : (514) 279-4181 • Télécopieur : (514) 279-5373

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Président : **André Bernier** Administrateur : **Daniel Cormier**
Vice-présidente : **Françoise Boucher** Directeur général : **Gilles Read**
Secrétaire : **Chantal Jarry**
Trésorier : **André Lauzon**

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR  Centraide

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10,00 \$		28,00 \$
Couples	18,00 \$		50,00 \$
Membre de soutien	20,00 \$		55,00 \$
Étudiant(e) avec carte	5,00 \$		—
Âge d'or individuel (55 ans)	5,00 \$		15,00 \$

Cérémonie d'ouverture du 13^e congrès de la Fédération mondiale des Sourds (FMS) à Brisbane en Australie qui a eu lieu du 25 au 31 juillet dernier.



**Australian Association
of the Deaf Inc.**
(Association des Sourds
de l'Australie)



**L'Association des Sourds
du Canada**
(The Canadian Association
of the Deaf)

Photos : Marjolaine HUARD



Le 23 juillet 1999, l'ASC et le ROSQ ont présenté la candidature de Montréal à titre de ville hôte du 14^e congrès de la FMS en 2003. C'est Montréal qui a été choisie ville hôte.



C'était le logo du 13^e congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds à Brisbane en Australie du 25 au 31 juillet 1999

CENTRE ALPHA SOURD

Notre but... vous enseigner et vous faire réussir.
Pour toutes informations, ou ateliers :

65, de Castelnau Ouest, bureau 300B, Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-5334 • ATS : 279-7609 • Fax : (514) 279-5373

ASL L'Association des Sourds de Lanaudière inc.

200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS

Les barrières en matière d'emploi existent toujours

À l'automne 1998, le gouvernement fédéral a adopté une stratégie visant à l'intégration des personnes handicapées dans la société canadienne : *À l'unisson, une approche canadienne sur les handicapés*. Cette stratégie fut développée en partenariat avec les représentants provinciaux et territoriaux des personnes handicapées.

Cette stratégie est la réponse du gouvernement aux résultats de la commission d'enquête fédérale sur le handicap dont le travail s'est effectué en 1996. C'est une première étape d'une série d'activités qui visent à abolir les barrières systémiques et les défis de l'emploi que vivent les personnes handicapées.

Dans le rapport annuel de la *Commission canadienne des droits de la personne*, j'ai accueilli cette initiative et commenté de manière positive le processus de consultation qui émanait des gouvernements impliqués. De plus, l'emphase mis par cette stratégie sur l'amélioration de l'efficacité et de la coordination des programmes existants est logique puisque les personnes handicapées ne sont jamais bien servies par de doubles services ou des services disparates.

Tout comme plusieurs organismes, je me suis dite concernée du fait que cette stratégie gouvernementale ne bénéficiait d'aucun argent neuf, ce qui pourrait indiquer que le gouvernement fédéral ne se sent aucunement responsable des droits des personnes handicapées. La commission est d'accord avec la recommandation de la commission d'enquête qui vise à légiférer la stratégie puisque sans loi, cette stratégie pourrait être soumise aux volontés politiques.

Lors des élections de 1997, le gouvernement a répété son engagement à travailler avec les personnes handicapées et le discours du trône de la même année indiquait que le gouvernement continuerait à travailler avec les provinces afin d'assurer une plus grande mobilité des personnes handicapées et leur intégration dans le courant économique et social canadien.

Lors de son acceptation du prix Franklin-Delano-Roosevelt pour le handicap, en mars 1998, le premier ministre Jean Chrétien a aussi dit que le travail d'intégration des personnes handicapées au marché du travail restait à compléter.

Malgré tous les engagements du gouvernement fédéral, la Commission a dû faire état, à nouveau en 1998, du fait que les Canadiens handicapés n'ont pas plus de services qu'avant et que l'inaccessibilité demeure la règle plutôt que l'exception.

Nous avons parlé avec véhémence de la situation des personnes handicapées dans le monde du travail, personnes à qui l'ont refusé toujours l'accès égal au monde du travail, aux services et à la pleine participation dans la société. Après 11 ans de travail sur l'équité en matière d'emploi, le rapport dit qu'il n'y a à peu près aucun progrès de fait en ce qui a trait aux personnes handicapées. L'une des raisons motivant cette quasi inertie est le fait que les employeurs n'ont aboli aucune barrière et n'ont pas réussi à mettre en place les aménagements nécessaires.

Les données du ministère des Ressources humaines et du Conseil du trésor indiquent que la représentation des personnes handicapées dans les entreprises fédérales privées a chuté de 0,4 % entre 1996 et 1997. La représentation des personnes handicapées dans le secteur public est en fin de liste avec un pourcentage de 3,9 % pour 1998.

Le rapport annuel a aussi pris en compte les plaintes reçues à la Commission. Et comme ce fut le cas des années précédentes, nous avons constaté que les plaintes pour discrimination en matière d'emploi des personnes handicapées ont été les plus nombreuses dans le secteur des plaintes individuelles. En 1998, la Commission a reçu 656 nouvelles plaintes reliées au handicap, soit 32 % de toutes les plaintes reçues cette même année. Tant que les systèmes et services continueront d'ignorer les personnes handicapées, nous pouvons nous attendre à ce que le nombre de plaintes demeure élevé.

Sur une note plus positive, la Commission a accueilli positivement l'amendement à la Loi sur les droits de la personne de 1998 qui envoie aux employeurs le message clair que les personnes handicapées sont des membres à part entière de la société et doivent être intégrées dans le monde du travail. ■

(Traduction et résumé libre de *Employment Barriers still exist* paru dans la revue *Abilities*, été 1999, page 25 sous la plume de Mme Michelle Falardeau-Ramsay).



VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne D'Arc PARADIS

Il y a deux tomates dans une assiette. Laquelle des deux sera le cow-boy ?

— Réponse : Aucune, toutes deux sont des Peaux-Rouges.

Julie arrive de nouveau en retard à l'école et essaie de trouver des excuses toutes plus invraisemblables les unes que les autres. « Est-ce que tu sais ce qui arrive à ceux qui racontent des mensonges, Julie? », lui demande le professeur. « Oui, répond Julie, ils deviennent professeurs ».

Qu'est-ce qui a un cou, mais pas de tête ?

— Réponse : une bouteille.

Quelles sont les lettres les plus illisibles ?

— Réponse : F.A.C. (effacer).

Qu'obtiens-tu en croisant un chien de garde avec un loup-garou ?

— Réponse : un facteur très effrayé.

Quelle invention te permet de voir à travers les murs les plus épais ?

— Réponse : la fenêtre.

Pourquoi les marins aiment-ils prendre le quart ?

— Réponse : parce que rien n'est plus drôle que le quart naval (carnaval).

Où est située la mer Morte ? C'est vous le professeur de géographie, vous devriez le savoir ! ■



Association des personnes avec
problèmes auditifs des Laurentides inc.

28, rue Turgeon
Sainte-Thérèse, Qc
J7E 3H4

Tél.: (450) 434-2135 VOIX ou ATS

Télec.: (450) 434-4120

Courriel : appal@qc.aira.com

Conseil d'administration 1999-2000

Président : André Deschênes

Vice-président : Marcel Champagne

Trésorier : Alain Cadieux

Secrétaire : Joëlle Fortin

Administrateurs : Sylviane Laflamme
Jean-Yves Vachon



CLINIQUE
DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans

Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7

Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur : (514) 721-2416



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Photos : MANOIR CARTIERVILLE



manoir
cartierville

Un bel été plein d'activités chez les gens de l'âge d'or

La chaleur accablante de l'été n'a pas arrêté les personnes âgées sourdes de participer aux activités du CJRM. Elles n'ont eu que l'embarras du choix entre l'aquaforme, les pique-niques dans les parcs de la ville, les soins aux fleurs extérieures de l'édifice et les sorties, dont un séjour de deux jours à Québec.

Au début du mois de juillet, nous apprenions avec grand étonnement le départ de M. François Lamarre, directeur général du Manoir Cartierville. C'est en ces termes qu'il informait la communauté sourde de cette importante décision.

« C'est avec émotion que je vous informe de mon départ du Manoir Cartierville, le 7 septembre prochain, pour assumer la direction générale du CLSC-CHSLD Pointe-aux-Trembles/Montréal-est (antérieurement dénommé CA-CLSC J.-Octave-Roussin).

« Cette décision fut l'une des plus difficiles qu'il m'ait été donné de prendre au cours de mon cheminement professionnel de dix-huit ans au Manoir Cartierville/Centre de jour Roland-Major. Je quitte pour un établissement situé au sein du quartier où je réside depuis ma toute jeune enfance.

« Je veux vous remercier de votre constante collaboration et des échanges fructueux tenus au cours de ces années. Je souhaite vivement avoir à nouveau l'occasion de vous rencontrer. »

Encore sous le choc de la nouvelle, nous nous apprêtions à surprendre M. Lamarre à son tour, lors d'une fête préparée à son intention le 2 septembre. C'est à suivre.

Vente de chandails

La vente de chandails pour la *Fondation du Manoir Cartierville* s'est poursuivie jusqu'au 14 septembre 1999 à 14 h... journée de tirage de l'aquarelle peinte par Mme Suzanne Dubreuil, artiste sourde. Nous remercions publiquement l'équipe du *Centre de communication adaptée* pour sa précieuse contribution en infographie : Richard Lavigne et Ada Publiese.

Bénévoles recherchés

Depuis 1978, le *Manoir Cartierville* offre des services à une clientèle spécifique : personnes âgées ou adultes en perte d'autonomie ainsi que des personnes handicapées auditives ou ayant une surdi-cécité. Le Manoir est actuellement à la recherche de bénévoles souhaitant vivre une expérience enrichissante tout en aidant une personne âgée, qui souhaite se sentir utile, avoir un sentiment d'appartenance et pratiquer le langage gestuel. Les bénévoles doivent être doux, connaître la personne âgée et la LSQ. Les activités de bénévolat seront : du magasinage, des sorties de l'accompagnement médical, des visites amicales, des fêtes colorées, etc.

Pour plus de renseignements, composez le 337-7300, poste 268. ■



Profitant de l'hospitalité de Marie-France Noël et de son conjoint André Clocher, les usagers du CJRM ont pu se rafraîchir au bord de la piscine.



Activité d'horticulture en collaboration avec l'IRD : Claude Lemay, Serge Ringuette, Manon Vinet (infirmière), Lucia Ciarfeo, Paulette Poulin et Françoise Gauthier.



Au belvédère du Mont-Royal. Quelle vue sur Montréal !

Sincères remerciements à
FRANÇOIS LAMARRE

pour sa grande collaboration
apportée à la revue *VOIR DIRE*
depuis ses tous débuts !

La direction

1948-1998
50
ans

au
service des
personnes
sourdes

Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Par **Steven GRENIER**, coordonnateur à la surdit  avec la collaboration de **Daniel M NARD** et **Luc DORION**

Nostradamus et le dernier  t  du mill naire   Fatima

Apr s l'incroyable  t  que nous avons pass  l'an dernier, le mandat de cette ann e semblait difficile   relever. Mais l' quipe de moniteurs, cuv e 1999, (derni re du pr sent mill naire...), avec son incroyable esprit d' quipe et son ind niable dynamisme, a su relever ce d fi en nous pr sentant des activit s superbes et une th matique originale et captivante. En effet, Nostradamus et sa bande de clowns sont venus solutionner le fameux probl me du bogue de l'an 2000 avec nous.

Les enfants, les adultes et les personnes  g es qui sont venus s'en sont retourn s le sourire aux l vres et le c ur en f te... Nos ados ont  t  particuli rement choy s, car trois groupes d'adolescents chevronn s se sont succ d s pour profiter de sorties culturelles et d'exp ditions en canot-camping sur la rivi re Rouge. Que ce soit pour les tout-petits ou les plus grands, le dernier  t  du mill naire au camp *Notre-Dame-de-Fatima* restera pour tous un souvenir m morable. Bravo   tous et on se revoit aux r pits.

S jours r pits, saison 1999-2000

Il nous fait plaisir de vous annoncer le retour de notre programme « r pit ». Depuis le 10 septembre dernier, les r pits pour enfants et adolescents sourds, avec ou sans handicap associ , vous sont offerts.

Les r pits sont l  pour vous avant tout. Ils sont l'occasion pour les parents de prendre un p'tit cong  bien m rit  et pour les jeunes de vivre un s jour bien organis  sous la surveillance d'un personnel comp tent et dynamique.

Nous offrons des services d'accompagnement pour les enfants multihandicap s, un h bergement de qualit , des repas  quilibr s, un service de transport aller-retour de Montr al et plusieurs activit s int ressantes. Des s jours pour adultes seront organis s selon la demande.

Cette ann e, nous lan ons une nouveaut  : *Th matiques / Sorties*, th mes, aventures seront propos s. Ne manquez pas  a !

N'h sitez pas   communiquer avec nous pour r server ou pour obtenir plus d'informations. Vous pouvez nous rejoindre au (514) 453-7600 (voix ou ATS).

**Le retour
d'exp dition des
joyeux lurons.**

Campagne de financement

  l'aube de l'an 2000, le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* amorce sa campagne de financement. Depuis plus de 50 ans maintenant, nous c uvrons aupr s des personnes sourdes et malentendantes.

Le Centre est un organisme de bienfaisance qui offre des services d'accueil, d'h bergement et d'animation aux personnes sourdes. Afin de poursuivre nos activit s et continuer d'offrir des services uniques au Qu bec, nous avons besoin de votre appui financier.

Le Centre organise, pour les personnes sourdes, des camps de vacances l' t , durant la p riode de No l ainsi qu'  la rel che scolaire.  galement, nous offrons des fins de semaine de r pit, de septembre   mai. Le Centre permet   plusieurs familles de participer   ces activit s gr ce   des co ts de s jour  tablis selon une  chelle proportionnelle aux revenus familiaux. Les client les qui fr quentent le Centre sont nombreuses et diversifi es et proviennent souvent de milieux d favoris s. Nous accueillons des enfants et des adolescents sourds avec ou sans handicap associ , des personnes sourdes-aveugles, des adultes sourds avec handicap intellectuel ainsi que des personnes  g es sourdes. Pendant leur s jour avec nous, toutes ces personnes b n ficient d'un site magnifique, de b timents et d' quipements de grande qualit . De plus, ils re oivent un encadrement exceptionnel avec une  quipe des plus comp tentes.

Le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* est le seul camp de vacances au Qu bec   offrir des services sp cialis s pour les personnes sourdes. L'aide financi re ext rieure est indispensable pour la continuit  de nos services et le maintien de l'accessibilit  aux personnes moins favoris es.

Pour effectuer vos dons et pour de plus amples informations, pri re de communiquer avec nous au (514) 453-7600. Le *centre Notre-Dame-de-Fatima*, une excellente cause pour une client le qui a besoin de vous !

Mille fois merci de votre g n rosit . ■

Photo : CNDP



Association des Sourds de Qu bec inc.

765, boul. Charest Est, Qu bec G1K 3J6
T l.: (418) 640-9258 / Fax : (418) 640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Claude Moreau, pr sident
Normand Lariv e, secr taire

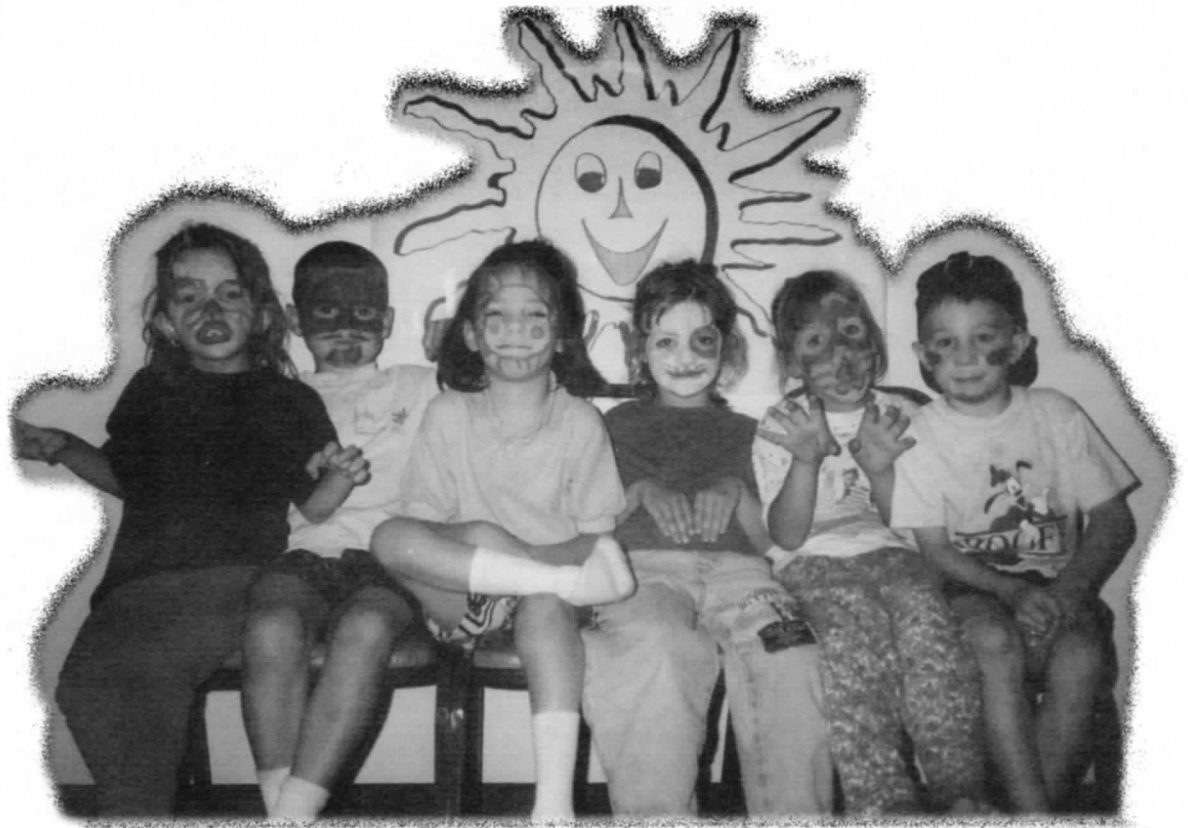
Richard Dagneault, vice-pr sident
Roger Duchesne, tr sorier

Directeurs : Lucien Genest, Nicole Racine, Micheline Fiset, H l ne Guay, G rard Lapointe

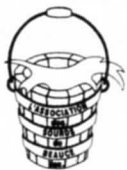


**Nostradamus et
ses copains**

**Le soleil,
source de
joie.**



Photos : CNDP



**L'Association
des Sourds
de Beauce inc.**

12480, 1^{re} Avenue Est
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 ATS / Télécopieur : (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1999 à juin 2000 / Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger
Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc JON 1H0 | 1455, rue Lorraine
(450) 478-1053 ATS* | Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants.

Un congrès pratique pour des milliers de familles de Sherbrooke

Assemblée de district des Témoins de Jéhovah

Plusieurs familles de la région de Sherbrooke étaient parmi les milliers de délégués qui ont assisté récemment au rassemblement tenu par les *Témoins de Jéhovah* au Palais des sports de Sherbrooke.

Pendant ce rassemblement, une représentation théâtrale fut présentée et dix-neuf personnes furent ordonnées ministres et baptisées par immersion.

Le programme présenté devrait aider de nombreuses familles de la région à relever les défis de l'éducation et du stress de la vie moderne.

Plusieurs témoignages ont été reçus suite à cet événement. Une mère de trois enfants a été surprise de constater combien une activité de lecture en famille pouvait être agréable. Un étudiant a constaté que ses cours d'histoire étaient plus intéressants suite à la lecture du livre *Prêtons attention à la prophétie de Daniel!* Une femme nouvellement baptisée a dit reconnaître les pensées positives pour l'avenir contenues dans la Bible et souhaiter apporter davantage de réconfort aux gens de la région de Sherbrooke. ■



Vue du rassemblement des *Témoins de Jéhovah* au Palais des sports de Sherbrooke.

DES NOUVELLES DE

L'Association des Sourds de Victoriaville

Par Jocelyn Lambert,
président

« BONJOUR ÉTÉ »

Le sixième « BONJOUR ÉTÉ » a eu lieu le 19 juin dernier. Nous avons eu 96 personnes pour le souper et pour la soirée 23 personnes de plus en tout 119 personnes. Nous avons eu beaucoup de plaisirs aussi pour jouer au ballon-volant, baseball et jeu de pétanque.

Tirage des gagnants

La vente de billets a fait plusieurs gagnants pour le souper seulement : gagnant principal : une rotissoire à M. Paul-Émile Breton (voir la photo).

Une multitude d'autres prix fut attribué, prix de présence en argent pour les jeux de pétanque et jeux de baseball.

Le prochain « BON ÉTÉ » aura lieu le 24 juin 2000 et nous espérons vous voir encore plus nombreux ! ■



Dates à retenir

OCTOBRE 1999

- 8-9-10 • Tournoi de dards de l'Association de dards provincial des Sourds du Québec, à Drummondville.
- 9 • 6e Super jeu de police - Association des Sourds de Québec
- 13 • Conférence sur le sous-titrage avec l'ADSMQ - Rive-Sud - RQST
- 16 • Tournoi de poche Baseball, à l'Assomption - Association des Sourds de Lanaudière
- 16 • Fête de la pomme - Association des Sourds de l'Estrie
- 16 • 10e Anniversaire du Service régional d'interprétariat de Québec, à Saint-Augustin
- 16 • 20e Anniversaire du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), au CLSM
- 17 • Randonnée pédestre au parc du Mont-Saint-Bruno - Plein Geste
- 23 • Fête de la pomme - Association des Sourds du Haut-Richelieu
- 23 • Halloween et Souper Spaghetti - Association des Sourds de Beauce
- 23 • Halloween - Centre communication des Sourds d'Alma
- 29 • Soirée d'Halloween - Centre des Loisirs des Sourds de Montréal
- 30 • Soirée Halloween - Association des Sourds de Québec

NOVEMBRE 1999

- 6 • Party d'huîtres - Club Abbé de l'Épée
- 7 • Brunch - ADSMQ - Montréal
- 13 • Fête de la Sainte-Catherine - Association des Sourds de Victoriaville
- 13 • Jeux de dards - Association des Sourds de Beauce
- 18 • Party d'huîtres de la Fondation de la surdité de Montréal / CQDA
- 20 • Assemblée générale de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu
- 20 • Soirée Amicale des petites quilles - Association des Sourds de Lanaudière
- 20 • Tournoi de dards - Association des Sourds de Québec
- 20 • Assemblée publique d'information du SIVET
- 26 • Soirée de la comédie et de la poésie - CLSM
- 27 • Fête de Noël (adultes) à Sherbrooke - Association des Sourds de l'Estrie.

DÉCEMBRE 1999

- 4 • Fête de Noël à l'IRD - ADSMQ - Montréal
- 4 • Party de Noël - Club Abbé de l'Épée
- 11 • Party de Noël pour enfants - Association des Sourds de Québec
- 11 • Party de Noël - Association des Sourds de Lanaudière
- 11 • Conseil d'administration du CQDA, au Centre 7400
- 11 • Party de Noël - Association des Sourds du Haut-Richelieu
- 12 • Fête de Noël - Association des Sourds de Beauce
- 15 • Party de Noël pour l'Âge d'Or - Association des Sourds de Québec
- 24 • Party de Noël - Association des Sourds de Victoriaville
- 31 • Bye Bye 1999 à l'Hôtel Quartier, à Sainte-Foy
- 31 • Bye Bye 1999 au CLSM

Si vous allez organiser une assemblée ou une activité, S.V.P. envoyez-nous vos détails. ■



CHAMBRE ET PENSION pour une personne sourde

Où : à Saint-Hubert - Quand : immédiatement
 Chez qui : Céline Brodeur (références sur demande)
 (S.V.P. non fumeur(se) seulement) Détails : près du transport en commun
 Renseignements :
 Jour : (514) 278-8704 ATS
 Soir : (450) 676-9053 Voix

- Accès laveuse & sècheuse
- Références demandées
- Chambre avec salle de bains partagées



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Jocelyn Lambert, président
 Arthur Drouin, vice-président
 Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
 R. Turcotte, directrice
 Benoit Mercier, directeur

Claude St-Cyr, directeur
 Andrée Brochu, directrice
 Maryse Dorion, adjointe-secrétaire

Une heureuse collaboration entre deux associations



On remarque, de gauche à droite, Mélanie Lalonde, conseillère et Valérie Bertin, directrice de l'ASLM et Daniel Ouellette, directeur général et France Jutras, conseillère en main-d'œuvre de La Bourgade.

Depuis le printemps dernier, une collaboration étroite s'est créée entre les associations la *Langue des signes américaine de Montréal (ASLM)* et *La Bourgade*. Le but de cette coopération est de rendre à terme un projet d'alphabétisation pour les sourds anglophones de la région du Montréal métropolitain. Financé en partie par le CAMO pour personnes handicapées et le *Fonds de lutte pour la pauvreté*, ce projet permettra, une fois mis en œuvre, de répondre aux besoins de plusieurs sourds anglophones qui ne maîtrisent pas la langue signée ASL ou la langue anglaise écrite.

La Bourgade offre son expertise de gestion et de support-conseil pour permettre à ASLM de mener son projet à terme.

Un nouveau logo

Les membres du conseil d'administration et le personnel de l'organisme sans but lucratif *La Bourgade* sont très heureux de vous dévoiler le nouveau logo qui représentera désormais notre association.

Pourquoi l'avoir changé, me demanderez-vous ? Parce que depuis sa création en 1982, *La Bourgade* a elle aussi changé et évolué. En effet, au départ, il s'agissait simplement de favoriser la création de ressources pour les personnes ayant une déficience auditive et c'est pour cette raison qu'elle a prise en charge, en 1983, *L'Étape* qui est un service de main-d'œuvre pour personnes ayant une limitation physique et/ou sensorielle.

L'objectif premier de *La Bourgade* est de venir en aide aux personnes sourdes et malentendantes. C'est pour cette raison que, parmi les membres de son conseil d'administration et de son personnel, on y retrouve des personnes ayant une surdité.

Le nouveau logo se veut être le reflet d'une évolution et respecter les caractéristiques de sa clientèle. Les diverses lignes verticales mentionnent qu'il existe plusieurs sortes de problèmes auditifs et que les personnes peuvent vivre diverses réalités.



Shapna Miah, étudiante, assise en compagnie de Caroline Nadeau, enseignante de la polyvalente *Lucien-Pagé* que l'on voit debout.

De plus, vous remarquerez que les lignes vont vers le haut, pour symboliser le désir de toutes les personnes de la communauté de vouloir grandir positivement, personnellement ou professionnellement.

Le cercle est pour illustrer deux éléments : le cercle de qualité pour les services que l'on veut toujours vous offrir et le geste symbolique de fermer les mains pour faire le signe de *La Bourgade*.

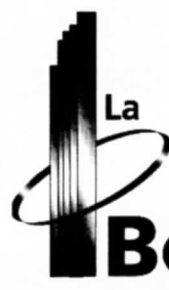
Finalement, j'aimerais rappeler que le nom de notre association a été trouvé par plusieurs personnes sourdes en 1982 pour identifier le regroupement des personnes sourdes. En vieux français « bourgade » signifie « petit village ».

Un projet d'emploi de jeunes étudiants sourds

De jeunes étudiants sourds de la polyvalente *Lucien-Pagé* ont réussi à obtenir un emploi d'été rémunéré auprès de la compagnie de jouets *BOOM !* Ces étudiants ont pu réaliser leur projet d'été dans le cadre d'une collaboration avec des enseignants de la polyvalente et le service *L'Étape*. Tous les étudiants ont bénéficié d'une subvention négociée par leur conseillère en main-d'œuvre *Sonya Arsenault* et la conseillère adjointe *Nathalie Baril*. ■



De gauche à droite : Michel Dupont, employeur et les étudiants : Kathy Webster, Suien St-Jean et Dmitri Stroilov.



22 ans à votre service !

Bourgade inc.



administré par (Association de / pour personnes sourdes)
LA BOURGADE inc.

**Service d'intégration professionnelle
 pour personnes sourdes et malentendantes**

1001, boul. de Maisonneuve Est
 4e étage, P.P. 21
 Montréal (Québec)
 H2L 4P9

Téléphone : Voix : (514) 526-0887
 ATS : (514) 526-6126
 Télécopieur : (514) 527-1028



Association Sportive
des Sourds du Québec

Luc MICHAUD
Directeur du CNO et
des JSQ de l'ASSQ

SPORT-BEC



5^e championnat provincial de hockey sur glace des Sourds

Le cinquième championnat provincial de hockey sur glace des Sourds a été organisé par l'Association sportive des Sourds du Québec (ASSQ), en collaboration avec le comité de hockey sur glace, MM. Tony Campisi et Mario Gravelle. Ce championnat a attiré 150 spectateurs.

Huit équipes ont participé à ce championnat dont deux équipes d'enfants, deux féminines et quatre masculines, et ont disputé leurs parties à l'aréna Hébert de Saint-Léonard, les 17 et 18 avril 1999.

Des porte-clés souvenir ont été remis aux jeunes et le trophée du meilleur joueur est allé à M. Pierre Petit, aussi connu sous le nom de Pafou.

C'est l'équipe des Bleu qui a remporté le championnat provincial 1999.

C'est un rendez-vous l'année prochaine, les 15 et 16 avril 2000 pour la sixième édition du championnat provincial de hockey sur glace.

La présidente de l'ASSQ, Ghysline Fiset, a tenu à dire un grand merci au comité organisateur, à MM. Tony Campisi, Mario Gravelle et au soigneur Luc Michaud.

Soirée retrouvailles

Le 24 avril dernier, avait lieu la soirée retrouvailles des anciens joueurs de hockey des Sourds. Cet événement avait lieu à l'aréna Hébert de Saint-Léonard. Malgré les quelques fêtes à l'extérieur de Montréal, 60 personnes se sont présentées aux retrouvailles organisées par Tony Campisi.

Cet événement a permis à plusieurs de pratiquer certains sports d'équipe et de recevoir des hommages pour leur participation passée. L'organisateur prévoit qu'une autre soirée retrouvailles sera organisée l'an prochain.

Joueurs recherchés

L'ASSQ organise des activités de hockey sur glace et de badminton. Les personnes intéressées par le hockey du samedi soir doivent contacter Tony Campisi ou Mario Gravelle ou téléphoner au bureau de l'ASSQ.

Pour le badminton, qui se tient au centre Malépart, il faut contacter François Ste-Marie ou l'ASSQ pour plus de détails.



Initiation aux sports

L'ASSQ organisera quelques journées d'initiation aux sports des sourds partout en région. Plusieurs disciplines seront offertes aux jeunes sourds : volleyball, natation et badminton. Les jeunes intéressés à s'initier à l'un de ces sports doivent communiquer avec le bureau de l'ASSQ.

Photos : Jean-Marc LACHAMBRE

☞ Mise au jeu officielle. On reconnaît Luc Michaud, soigneur, Ghysline Fiset, présidente de l'ASSQ, Mathieu Larivière, animateur de la soirée en compagnie de Mario Gravelle, capitaine des vétérans et Rémi Maltais, capitaine des recrues.



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale « M », Montréal (Québec) H1V 3R2

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511

Ghysline Fiset, présidente

(Suite)

SPORT-BEC

Aux responsables des écoles pour sourds et aux parents d'enfants sourds

L'ASSQ demande aux responsables des écoles de sourds ou qui intègrent des sourds ainsi qu'aux parents d'enfants sourds de donner aux jeunes l'information concernant les activités sportives des sourds. Le sport est un excellent moyen de socialisation et une façon toute simple pour les jeunes d'acquérir une plus grande estime d'eux-mêmes.

Communiquez avec l'ASSQ au (514) 252-3069 ATS et laissez un message à Elias Roël ou à Luc Michaud qui se feront un plaisir de vous donner des informations sur les activités sportives provinciales, nationales, panaméricaines et internationales.

19^e Jeux mondiaux d'été des Sourds à Rome en 2001

Les athlètes québécois intéressés à participer à ces jeux d'été qui auront lieu du 21 juillet au 5 août 2001 doivent pratiquer les disciplines suivantes : quilles, athlétisme, volleyball, natation, badminton. Pour vous inscrire, téléphonez au bureau de l'ASSQ et prenez rendez-vous avec Elias Roël ou Luc Michaud.

Message aux joueurs de dix quilles

Le quatrième championnat de dix quilles aura lieu à Winnipeg au début de l'an 2000. Plus de détails vous parviendront sous peu. ■



Équipe de vétérans.



Équipe de jeunes recrues.



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

9^e épluchette de blé d'inde : Un franc succès !

Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait, le 14 août dernier, une épluchette de blé d'Inde au camp Notre-Dame-de-Fatima de l'Île-Perrot. Bien que la participation fut moindre que par les années précédentes, c'est tout de même 500 personnes qui se sont déplacées par cette journée au climat incertain. Il faut préciser qu'il y avait le même jour plusieurs événements organisés par d'autres associations.

Des sourds de l'Outaouais, de Hull, de Trois-Rivières ont participé à l'événement ainsi que les sourds du club de l'âge d'or du CLSM qui sont venus en autobus nolisé par le Club Lions.

Plusieurs activités furent organisées pour le plus grand plaisir des visiteurs dont un tournoi de volleyball et de la baignade. Les jeunes ont pu s'amuser sur le nouveau trampoline du Centre.

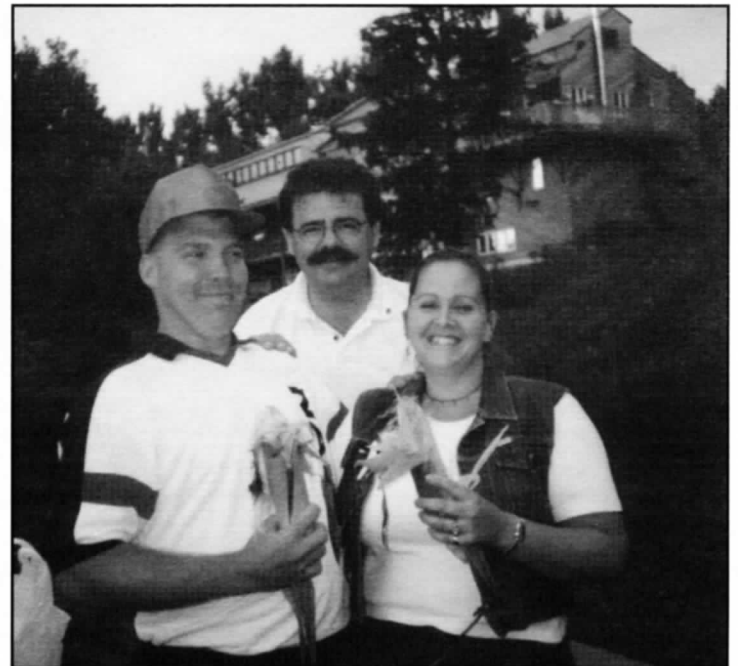
Merci à tous les visiteurs d'être venus encourager le Club et merci aux organisateurs qui ont fait de cette journée un grand succès.

Au revoir et au 19 août 2000 alors que nous célébrerons le dixième anniversaire de l'épluchette du Club Lions. ■



Photos : Guy FREDETTE

Micheline Lafontaine, bénévole à l'administration.



Le roi et la reine de l'épluchette.

Suite à la page 18



**Nouvelles du
Club Lions
Montréal-Villeray (Sourds)**

(Suite)

par Guy FREDETTE, secrétaire

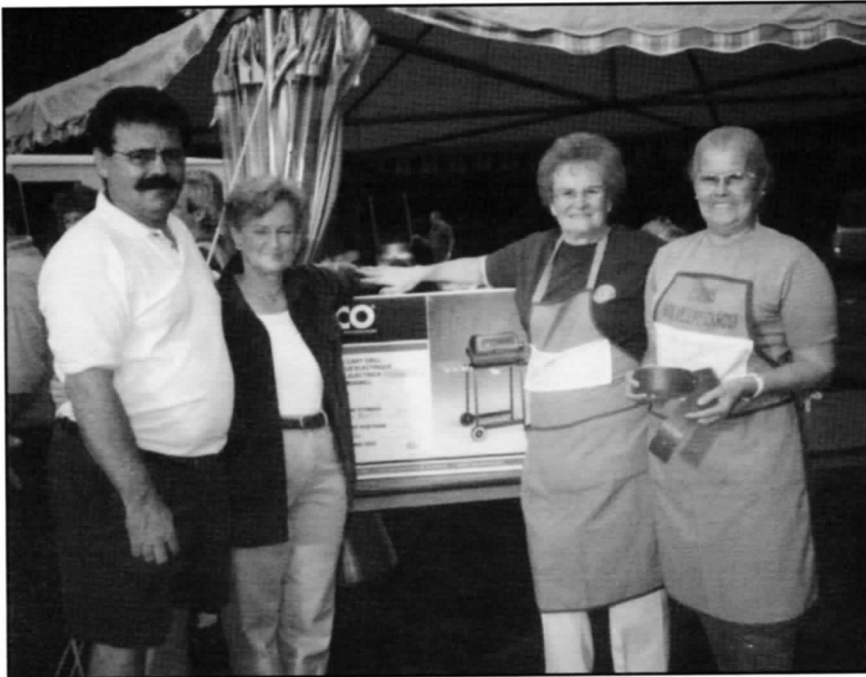


Les membres du *Club de l'âge d'or* du CLSM ont pris l'autobus pour se rendre à l'épluchette du Club Lions.

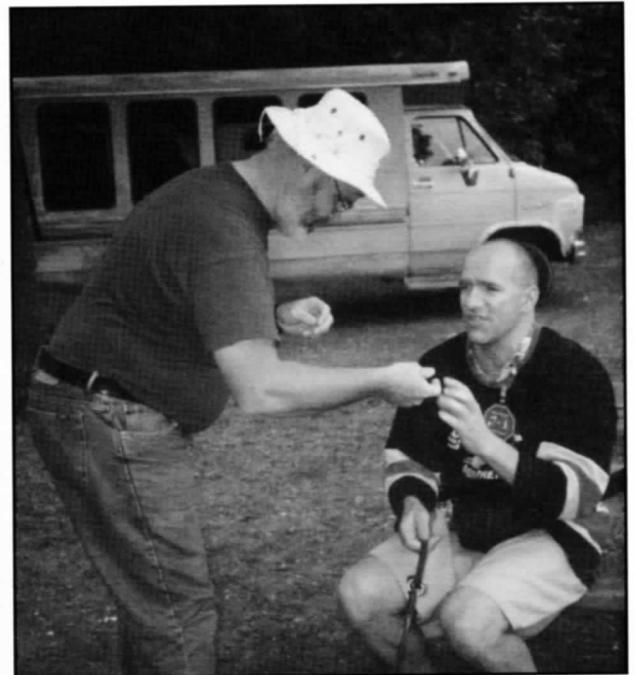


Le cuisinier est fier de montrer comment il fait cuire le blé d'Inde plus rapidement au mode. Chaque chaudière prend environ cinq minutes à cuire. C'est ce cuisinier qui a fait spécialement fabriquer ce gros chaudron qui fonctionne à l'huile. C'est meilleur.

Photos : Guy FREDETTE



Nous voyons ici Renée Comtois, qui a gagné le barbecue électrique lors du grand tirage de la journée. Elle est en compagnie de Jacques Gravel, organisateur, Réjeanne Livernois, contrôleur des billets, et Suzanne Hébert, vendeuse.



Le non-voyant Jacques Lévesque, en compagnie de son chien-guide, fait un brin de jasette avec son ami Julien Corby.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

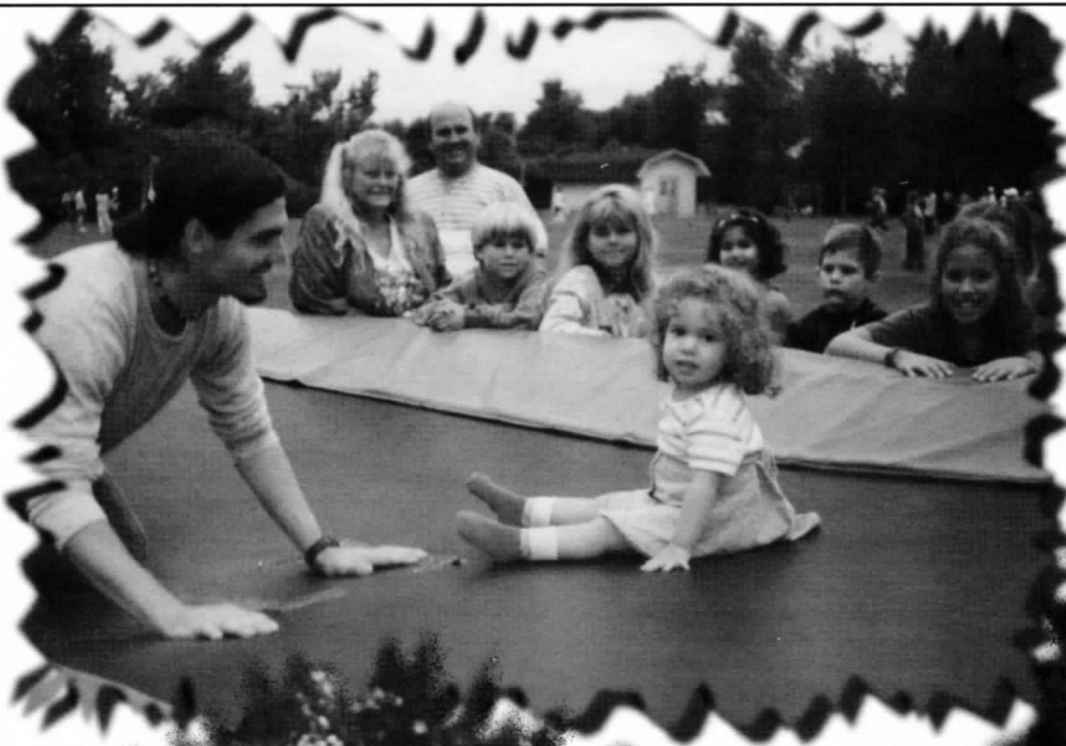
Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Épluchette de blé d'Inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale « R »
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION GILLES GRAVEL
Président 1999-2000

Guy FREDETTE
Secrétaire
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

(Suite)



Le moniteur Martin Morel explique à la tout petite fille comment sauter sur le trampoline.



Les enfants s'en donnent à cœur joie sur le trampoline et tente de sauter encore plus haut.



Guy Lebœuf, bénévole qui vérifie l'admission. On voit Monique Aubé qui explique à ses fils le coût d'admission.

Photos : Guy FREDETTE

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Daniel Filion, *président*

Serge Drouin, *vice-président*

Nicole Filion, *trésorière*

Robert Francoeur, *secrétaire*

Daniel Malenfant, *directeur*

- 23 octobre 1999 : Fête des pommes
- 20 novembre 1999 : Assemblée générale

- 11 décembre 1999 : Party de Noël



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4 / Tél.: (450) 359-7596



Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

Un été calme

L'été au CLSM fut calme compte tenu des vacances. Toutefois, le Centre a bénéficié d'un programme d'emploi d'été qui lui a permis d'embaucher deux jeunes : Pascal Lajoie et Sophia Manuella Rimpel. C'est le 20 août dernier que se terminait le projet d'emploi et que nous quittait l'animatrice Véronique Leduc.

Nous espérons pouvoir récidiver l'an prochain avec un autre programme d'emploi d'été.

Assemblée générale

Dimanche le 29 août dernier, se tenait l'assemblée générale des membres. Dès le début, la présidente Christiane Ste-Marie a annoncé qu'il n'y aurait pas d'assemblée et qu'elle et Patrice Locas démissionnaient. Il ne restait plus que Jocelyne Desroches à titre de secrétaire. Puisqu'il n'y avait pas quorum, la rencontre fut annulée.

C'est Guy Fredette qui assurera l'intérim à la présidence, secondé de Claude Landry à la vice-présidence et Gilles Gravel au poste de trésorier intérimaire. Il fut décidé que de nouvelles élections auraient lieu le 3 octobre.

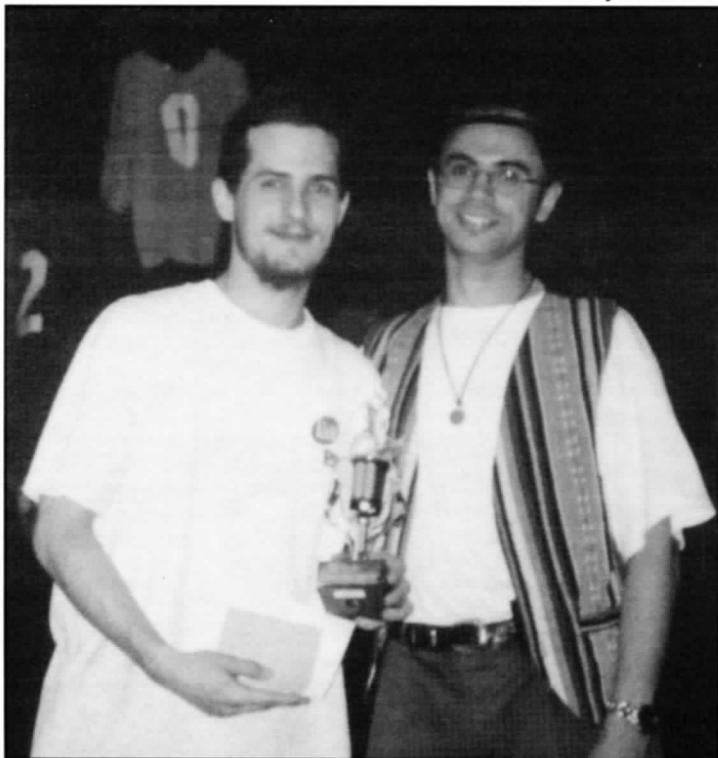
Renouvellement de la carte de membre

N'oubliez pas le renouvellement de votre carte de membre pour la saison 1999-2000.

Hockey cosom

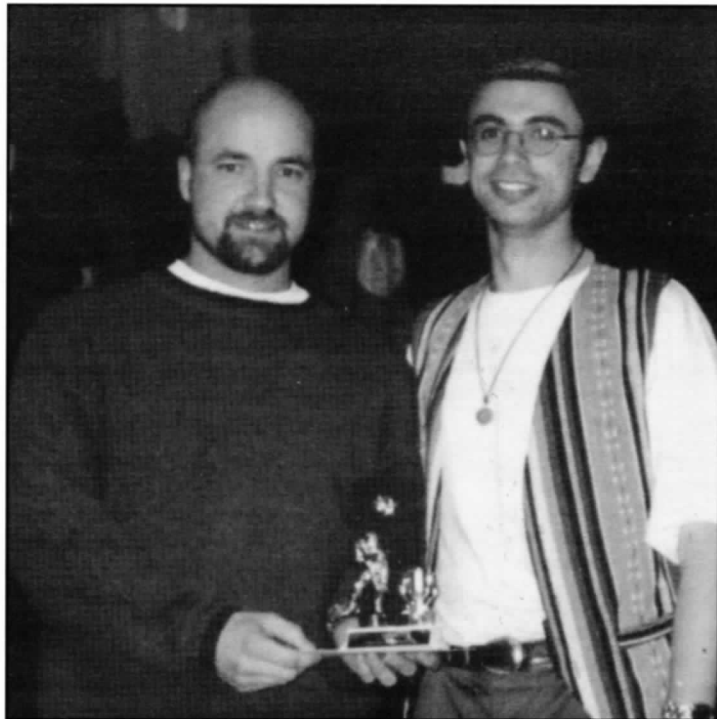
Le 15 mai dernier, le comité de hockey cosom organisait une fête pour son quinzième anniversaire. Près de 45 personnes sont venues fêter l'événement. Au cours de la soirée, les participants ont apprécié le souper-spectacle et ont assisté à la remise de trophées. ■

Photos : Guy FREDETTE



Jean-François Joly s'est mérité le trophée du meilleur joueur de hockey cosom de l'année, balle blanche et orange.

Hockey cosom du CLSM



Benoît Landreville s'est mérité le trophée du meilleur esprit sportif.



Le trophée du meilleur gardien de but de hockey cosom de l'année, balle blanche et orange, est allé à Éric Lemieux que l'on voit ici en présence d'Alain Elmaleh.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal inc.

Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5

ATS : (514) 383-0012 (pour les membres)

ATS : (514) 385-6795 (pour le bureau des officiers)

FAX : (514) 271-3577 / SRB : 1-800-855-0511



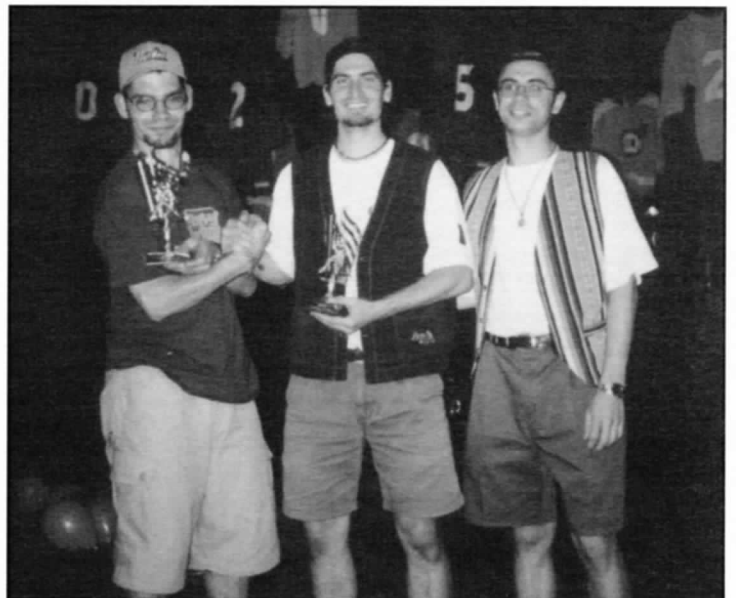
La ligue de hockey cosom a rendu hommage à trois joueurs : Mathieu Larivière, Rémi Maltais et Daniel Lafantaisie.



L'équipe championne de la ligue de hockey cosom.



Voici les membres du comité organisateur de la soirée du 15^e anniversaire de la ligue de hockey cosom.



Le trophée du meilleur compteur est allé, ex æquo, aux joueurs Éric Chalifoux et Martin Morel.



Le gros gâteau du 15^e anniversaire de la ligue de hockey cosom.

VENDREDI LE 29 OCTOBRE 1999
SOIRÉE D'HALLOWEEN
AU CLSM
Venez vous divertir !

Huguette Caron



Interprète gestuelle

Tél.: (450) 227-5177
(514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002



Naissances, mariages et décès

Naissance et baptême

À Sherbrooke, Émilie est née le 17 mai 1999, premier enfant de Josée Dupont et Yves Quintal. Elle a été baptisée le 10 juillet 1999.
Félicitations aux heureux parents.

ERRATUM

N.D.L.D. Une petite erreur s'est glissée dans la rubrique des naissances du dernier numéro. Il aurait fallu lire : Anisa, troisième fille de Kristine Gauna et de Alain Gravelle. Nous réitérons nos félicitations à cette heureuse petite famille.

Mariage

À Sainte-Anne-des-Plaines, le 26 juin 1999, Marie-Hélène Boulanger et Daniel Trottier se sont unis. La cérémonie fut bénie par le père Paul Lebœuf.
Félicitations aux nouveaux mariés.

25 ans de mariage

Félicitations à Francine Constantineau et Pierre Richard qui ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire de mariage le 3 juillet dernier à Saint-Jérôme.

45 ans de mariage

Félicitations à Mme Thérèse Réhel et M. Paul Lelièvre qui ont célébré leur 45^e anniversaire de mariage, le samedi 11 septembre 1999 avec leurs six enfants : Madeleine, Priscilla, Cécile, Marcel, Lynda et Michel ainsi que conjoints, neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. C'était une belle surprise pour eux !

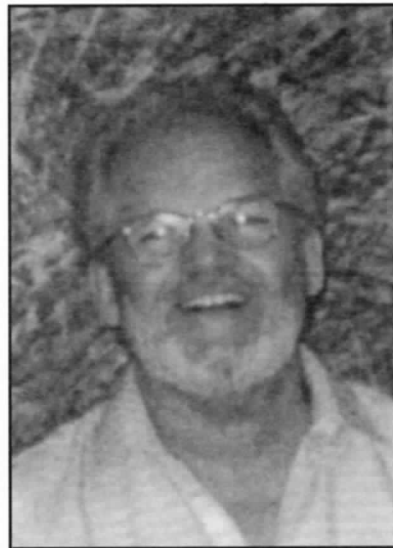


50 ans de mariage

Félicitations à Mme Annette Cyr et Roger Bourassa qui ont célébré, le 22 mai 1999 à leur domicile, leur cinquantième anniversaire de mariage. Mmes Blanche Gratton et Marie-Emma Montbleau de Montréal, sœurs des jubilaires, étaient présentes au domicile des Bourassa situé à Legal, près d'Edmonton en Alberta afin de souligner cet heureux événement.



Décès



À Sherbrooke, le 24 août 1999 est décédé Claude Lapointe de Jonquière à l'âge de 60 ans.
Groupe d'amie(s) sourd(e)s de Chicoutimi.

Décès

À Montréal, le 2 juin dernier, est décédée sœur Albertine Cyr (sœur Marie-Jean) à l'âge de 91 ans. Sœur Marie-Jean a consacré 57 ans de sa vie à la congrégation des sœurs de Notre-Dame-des-sept-Douleurs.

À La Tuque, le 15 juillet dernier, est décédé le père de Louise Tremblay (François Major) à l'âge de 74 ans.

Accidentellement, à Montréal, le 15 juillet dernier est décédé Joanel Similhomme à l'âge de 17 ans. Il fréquentait la polyvalente Lucien-Pagé.

À Laval, le 23 juillet dernier est décédé le père de Benoît Lorrain (directeur du Centre Notre-Dame-de-Fatima) à l'âge de 62 ans.

À Lavaltrie, le 16 août dernier est décédée Diane Giard à l'âge de 58 ans, épouse de Denis Mondou et fille de Léopold Giard et de Gilberte Perreault, elle laisse dans le deuil quatre sœurs et deux frères sourds.



Au Manoir Cartierville, le 6 septembre, est décédée Gabrielle (Gratton) Caron à l'âge de 88 ans. Elle laisse dans le deuil ses filles dont Huguette et Micheline Caron, deux interprètes bien connues du milieu de la surdité, ainsi qu'un fils.

À Montréal, le 7 septembre 1999, est décédée Yvette Harvey (Lavoie). Elle était la mère de Christiane Harvey (Pierre McNicoll).

Au Manoir Cartierville, le 11 septembre, est décédée Thérèse Michaud, à l'âge de 75 ans.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées. ■



Association des Sourds de la Mauricie inc.

162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Suzanne Rivard, *présidente*

Jean-Marie Melançon, *vice-présidente*

Annette Gingras, *secrétaire*

Dionis Magny, *trésorier*

Richard Gingras, *administrateur*

Raoul Poirier, *directeur*

Micheline Levasseur, *directrice*

Réjeanne Magny, *directrice*



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

Photos : Jacques VADEBONCOEUR



Amateur de tir à l'arc

À compter de janvier 2000, les personnes intéressées pourront suivre un cours de tir à l'arc afin d'éventuellement obtenir leur certificat pour la chasse à l'arc. Les cours se donneront au Centre Claude-Robillard à Montréal. Pour de plus amples informations, téléphonez à Jacques Vadeboncoeur au (450) 967-1042.

En bref

Le 21 août dernier, une épluchette de blé d'Inde et méchoui ont eu lieu à Saint-Alphonse. Environ 40 personnes étaient présentes et les organisateurs de l'événement, Robert Backs, Bernard LeSiège, Marc Bonin et Jacques Vadeboncoeur, étaient très satisfaits.

Les profits de cet événement ont été remis au comité organisateur du troisième tournoi de pêche sur glace qui se tiendra le 4 mars 2000. ■



Lionel a tué cet ours femelle le 25 juin dernier à 18 h 30 à une distance de 25 mètres sur son terrain situé à Rivière-du-Loup.



AUTO VS ORIGINAL : C'était en mai 1978 près du Camp Dorval dans le parc de la Vérendrye, Jacques Vadeboncoeur et moi, on allait à Rouyn-Noranda pour la pêche, sur le chemin, il faisait noir, j'avais demandé à Jacques de rouler moins vite et être prudent, soudain, une automobile nous dépasse puis quelques minutes plus tard... un accident ! Gros merci à Jacques d'être très prudent au volant ! Ton ami Claude Drouin.

Connaissez-vous
la revue

**VOIR
DIRE** ?

OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 20 \$ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

ABONNEMENT

Veillez m'abonner à la revue « **VOIR DIRE** » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 20 \$ fait à l'ordre de : revue « **VOIR DIRE** ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
65, rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone : Voix : (514) 279-7609
ATS : (514) 279-4181
Télécopieur : (514) 279-5373



Le **Service de relais Bell...** vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
*communiquer
avec facilité et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.*

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendantes 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

